



## ATTESTATION D'ASSURANCE

ASSURE SMACL :  
Réf : PB

Police 020871/L

« Dommages aux Biens »

VILLE DE SAINT PIERRE DU PERRY  
HOTEL DE VILLE  
8 RUE VIVALDI  
BP 39  
91280 SAINT PIERRE DU PERRY

Au titre de la police désignée ci-dessus, SMACL Assurances certifie garantir le bâtiment repris ci-dessous, propriété de la Collectivité :

- Le centre technique municipal situé 24 rue Clément Ader 91280 ST PIERRE DU PERRY.

**LIMITE CONTRACTUELLE D'INDEMNITE : 19 900 000 euros, sans toutefois pouvoir dépasser les sous-limitations prévues au contrat.**

**PERIODE DE VALIDITE : du 01/01/2019 au 31/12/2019**

***La présente attestation d'assurance est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, sous réserve des clauses et conditions du contrat d'assurance et notamment de celles concernant la suspension de la garantie ou la résiliation anticipée prévue au contrat.***

***Elle n'implique qu'une simple présomption de garantie de SMACL Assurances.***

Niort, le 4 mars 2019

Pour la Société  
**SMACL Assurances**  
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE DES COLLECTIVITÉS LOCALES  
Entreprise régie par le Code de Commerce  
Immatriculée au RCS de Niort N° 409 605  
Catherine ARLOT  
Responsable du Pôle IARD

SMACL Assurances  
smacl.fr

141, avenue Salvador-Allende  
CS 20000  
79031 NIORT CEDEX 9

TÉL : +33 (0)5 49 32 56 56  
Fax : +33 (0)5 49 73 47 20

